

Septembre 2022

SAVE THE DATE

La CCPMC organise une 2ème rencontre avec les entreprises de son territoire le 29 septembre à 19h30 à la mairie de Filain.

Une invitation par mail vous sera envoyée prochainement, réservez cette date dans vos agendas.

Lancement d'une plateforme de mobilité domicile travail



La Chambre de Métiers Bourgogne Franche Comté délégation Haute Saône s'engage aux côtés de ses adhérents en faveur de l'emploi et de la mobilité des salariés en créant une nouvelle plateforme mobilité domicile-travail : la plateforme PROXYGENE – www.proxygene.fr -. Cette plateforme recense toutes les solutions en matière d'aide à la mobilité à l'échelle départementale et propose un outil de covoiturage pour les salariés, en partenariat avec l'application mobile de Covoiturage Karos

SAVE THE DATE

La Chambre de Métiers Bourgogne Franche Comté délégation Haute Saône organisera les 21 et 22 octobre 2022, avec ses partenaires, un grand évènement départemental visant à promouvoir les aides et dispositifs en faveur des mobilités domicile-travail. - *Informations à suivre* -

Lieu : Parc des expositions de Vesoul.

Qu'est-ce que c'est Karos ?

Karos <https://www.karos.fr> est une entreprise française, leader du covoiturage domicile-travail. Grâce à son application mobile, vos salariés sont facilement mis en relation avec d'autres actifs et incités financièrement à partager quotidiennement leur trajet domicile-travail.



Le saviez-vous ?

La communauté des Communes de Pays de Montbozon et du Chanois (CCPMC) a mis en service trois aires de covoiturage :

La 1^{ère} est à Vellefaux : 1 Rue de l'Esplanade, 70000 Vellefaux

La 2^{ème} est à Dampierre-sur-Linotte : 4 Place de l'Eglise, 70230 Dampierre-sur-Linotte

La 3^{ème} est à Loulans-Verchamp : Rue Jean Lardy, 70230 Loulans-Verchamp

La CCPMC a également créé un groupe Facebook « Covoiturons en Pays de Chanois et Montbozon ! » pour mettre en relation les « covoitureurs » potentiels du territoire :

<https://www.facebook.com/groups/covoitccpmc>

Pour tous renseignements concernant la mobilité, vous pouvez contacter François Mercier à la CCPMC au 06 02 16 97 23